



SPCA
LAURENTIDES-LABELLE

355, rue Demontigny
Sainte-Agathe-des-Monts
J8C 3S5
819 326-4059
www.spcall.ca

LA CAPTURE, STÉRILISATION ET RETOUR (CSR)



La capture, stérilisation et retour (CSR) à l'endroit d'origine est une méthode prouvée qui aide, à court et moyen terme, à maintenir et réduire la population féline. Comme son nom l'indique, elle consiste à capturer les chats non adoptables et en santé, à les stériliser, puis à les retourner dans leur milieu d'origine. Cette méthode contribue aussi à réduire les problèmes de nuisance causés par les comportements des chats fertiles comme l'arrosage nauséabond, les miaulements excessifs pendant les chaleurs des femelles, les bagarres ainsi que la naissance de nouveaux chatons non désirés et souvent non adoptables. De plus, le fait que les animaux ne soient pas euthanasiés encourage les citoyens à nous aider à localiser les colonies de chats et à participer financièrement au programme afin de pouvoir entreprendre leur stérilisation.

La CSR, une méthode éthique et humanitaire

De notre côté, nous avons travaillé fort depuis plusieurs années pour sensibiliser les élus municipaux sur la problématique que représentent les chats errants et, plus particulièrement, sur le fait qu'il existe des méthodes éthiques et humanitaires pour gérer le problème. Depuis plus de 7 ans, 15 municipalités ont pris le virage félin et ont décidé d'inclure, dans leur contrat de gestion des animaux avec la SCPALL, certaines dispositions concernant les chats ou elles participent à notre programme de CSR. Ainsi, chaque fois qu'il est possible de le faire, les chats sont mis en adoption. Ceux qui ne peuvent pas l'être sont capturés, stérilisés et relâchés à leur endroit d'origine.

Comment le CSR aide-t-il les chats sauvages ?

La CSR permet aux chats de continuer leur vie sans qu'ils puissent se reproduire, brisant ainsi le cercle sans fin de la reproduction incontrôlée. De plus, en stabilisant la population féline, les chats des colonies ont naturellement accès à plus d'espace, de nourriture et d'abris, ils sont plus en santé et ont une meilleure qualité de vie. L'hystérectomie et la castration diminuent aussi de beaucoup le risque de maladies liées à la reproduction et les mâles ont moins de risques de blessures et d'infections causées par des batailles territoriales.

Quels sont les bénéfices du CSR pour la communauté ?

La CSR stabilise la population de la colonie de chats non domestiqués (sauvages) et, avec le temps, la réduit. Nous avons alors très peu recours à l'euthanasie, et surtout pas à l'euthanasie systématique. Au même moment, les comportements dérangeants comme l'arrosage et les odeurs des mâles non castrés, les bruits excessifs dus aux chaleurs des femelles ou aux batailles de chats sont réduits, sans compter que la colonie continue de contrôler la vermine.

Pour plus d'explications sur les avantages de ces méthodes, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Il nous fera plaisir de répondre à vos questions. Sachez que dans les Laurentides, de plus en plus de municipalités choisissent cette option. Voilà une option de gestion durable et humanitaire face à un problème de surpopulation de chats !

Comment reconnaît-on les chats stérilisés ?

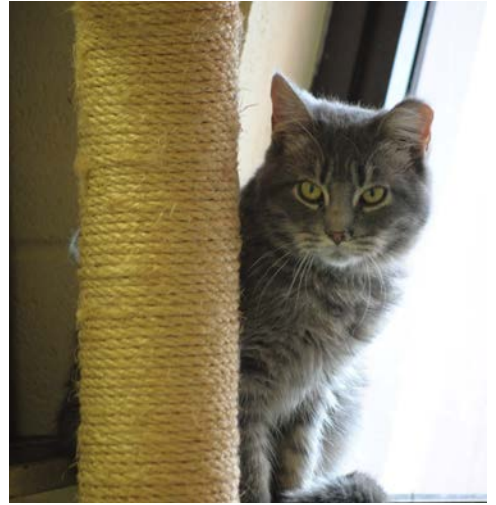
Ils ont le bout de l'oreille gauche entaillé.
Ceci permet de les relâcher immédiatement s'ils sont rattrapés.



Points essentiels sur la CSR

J'ai un ou des chats errants; maintenant, comment ça fonctionne ? Vous faites partie d'une des municipalités qui ont un service de gestion éthique et humanitaire avec la SPCALL et vous avez des chats communautaires sur votre terrain ou dans votre quartier ? Sachez que chaque municipalité que nous desservons a octroyé un budget à ce programme. Les places sont donc limitées. C'est pour cette raison qu'une contribution volontaire vous sera demandée, car si tout le monde y met du sien, on peut aider beaucoup plus de chats!

Contactez-nous au 819 326-4059 pour nous expliquer la situation. Nous pourrions voir s'il reste des places disponibles. Nous déterminerons aussi si ce sont des chats errants domestiqués et adoptables ou si ce sont des chats non domestiqués et communautaires. Pour tous les services, une preuve de résidence sera exigée.



Si les chats sont adoptables, il y a deux options :

- Une fois les places confirmées et prêtes, vous devrez les emmener pendant les heures d'adoption à la SPCALL, où ils feront leur quarantaine, seront examinés par un vétérinaire, puis vaccinés, vermifugés, stérilisés et mis en adoption.
- Si vous vous êtes attaché à ce félin et désirez en devenir le gardien, ceci est aussi possible. Vous pourrez alors l'adopter selon nos frais et modalités d'adoption.

Si nous déterminons que le chat est non domestiqué, et donc non adoptable et communautaire, alors deux choix seront disponibles (cette décision sera prise par la SPCALL et son équipe) :

- Si le chat est en santé, en bon état de chair et en forme, il sera admissible au programme de CSR (capture-stérilisation-retour). Vous devez donc passer à la SPCALL pour le prêt d'une cage-trappe (dépôt de 100 \$ exigible). Vous devrez prendre rendez-vous pour la stérilisation du chat, qui devra être emmené à 8 h le matin de sa chirurgie. Vous devrez le récupérer le jour même, entre 16 h et 17 h. Le chat sera stérilisé et son oreille entaillée pour l'identifier comme étant stérile.

Comment attirer un chat dans une cage-trappe ?

Mettre la cage près de l'endroit où vous nourrissez le chat quelques jours d'avance pour qu'il s'habitue à l'objet. Si possible, arrêter de le nourrir pendant 12 à 48 heures avant votre rendez-vous pour qu'il ait faim. Mettre à l'endroit indiqué dans la cage des aliments attrayants et appétissants comme de la nourriture pour chats en boîte, des sardines, du thon, etc. Si vous l'attrapez la veille, assurez-vous de mettre la cage à l'abri dans votre garage, sous-sol ou cabanon, et placez de vieilles serviettes ou couvertures en dessous et par-dessus pour qu'il puisse rester au chaud. N'oubliez pas de couvrir la cage-trappe d'une couverture une fois le chat attrapé : cela le calmera.



- Pour ce qui est du chat non adoptable malade ou amaigri, il sera euthanasié de façon humanitaire par nos vétérinaires. Ces chats étant « sauvages », nous ne pouvons pas les soigner. Vous devez donc passer à la SPCALL pour le prêt d'une cage-trappe (dépôt de 100 \$ exigible), puis emmener le chat pour son euthanasie pendant nos heures d'ouverture.

Notez que le service de stérilisation pour chat non domestiqué n'est pas disponible pendant la période hivernale, les chats ne pouvant subir une tel chirurgie par grand froid.



Ce qui n'est pas inclus

Le service offert concerne la stérilisation ou la mise en adoption. Il n'inclut pas le déplacement de la SPCALL pour le ramassage de chats. De plus, l'euthanasie de convenance du chat errant ou communautaire en santé n'est pas offerte.

Pour toute autre question, n'hésitez pas à contacter l'équipe de la SPCALL au 819 326-4059.